

Communiqué de
presse

Qualité de vie et santé au travail : un enjeu prioritaire pour 93% des entreprises

Paris, le 13 juin 2019 – A la veille de la Semaine de la qualité de vie au travail (du 17 au 21 juin), Gras Savoye-Willis Towers Watson publie une étude qui analyse les enjeux et les priorités des entreprises françaises sur la qualité de vie et la santé au travail. 77% des personnes interrogées (DRH, RRH...) pensent que les initiatives menées relatives à la qualité de vie au travail et la santé des salariés sont efficaces. Les actions déjà en place en attestent même si beaucoup de choses restent à faire.

Un enjeu prioritaire et bien considéré au niveau de l'entreprise

La qualité de vie au travail est devenue en l'espace de quelques années une priorité au sein de l'entreprise. Ainsi, c'est un enjeu prioritaire pour 93% des sociétés interrogées. 77% des personnes interrogées pensent que les initiatives menées relatives à la qualité de vie et la santé au travail sont efficaces (dont 16% tout à fait convaincues). La QVT a même un impact direct sur le bien-être des collaborateurs (22%) mais également sur la performance de l'entreprise selon 20% des interrogés : ils sont plus de la moitié (53%) à considérer que ces actions ont amélioré la rétention des talents et l'attractivité de leur entreprise. Conscientes des effets positifs sur l'entreprise elle-même, de nombreuses structures se dotent d'une équipe ou d'interlocuteurs dédiés à la qualité de vie au travail (44%). « *La prise de conscience est bien là, et les entreprises commencent à se structurer pour y faire face. Leur maturité sur le sujet reste cependant assez hétérogène : les grandes entreprises sont souvent en avance sur les plus petites, et y allouent plus de moyens* » précise **Julien Remy, consultant chez Gras Savoye Willis Towers Watson**.

Des actions à forte valeur ajoutée mises en place

L'amélioration de la qualité de vie et de la santé au travail passe par la mise en place d'actions concrètes, tant internes (évolution des modes de fonctionnement) qu'externes (apport d'expertise ou de services par des prestataires spécialisés). Ces actions visent à repenser l'environnement de travail, prévenir les problèmes de santé des salariés, mais aussi travailler sur l'engagement des collaborateurs et améliorer l'expérience salariés dans son ensemble. Concrètement, le champ d'action est large. Les dispositifs les plus déployés sont ceux visant :

- à l'amélioration de l'ergonomie et de la posture au travail (66%) ;
- au développement des moments de convivialité entre collaborateurs (52%) ;
- à faciliter le télétravail (48%).

Si l'environnement de travail semble primordial lorsque l'on parle de qualité de vie au travail, la santé des collaborateurs n'est pas à ignorer : 45% des sociétés interrogées ont mis en œuvre des campagnes de sensibilisation et de prévention des risques psycho-sociaux.

Mais des attentes encore nombreuses dans les entreprises...

Si le bien-être physique des employés et le travail sur l'environnement de travail apparaissent comme les actions les plus mises en œuvre aujourd'hui, les entreprises se tournent maintenant vers les enjeux d'accompagnement des salariés et des managers. En effet, parmi les actions que les interrogés jugent les plus importantes à mettre en place, la formation des managers est la première priorité (52% des interrogés), notamment en matière de ré-accueil après une longue maladie ou de reconnaissance au travail. Enfin, 39% des répondants estiment important de développer encore plus les actions de sensibilisation et de prévention aux risques psycho-sociaux, au même titre que l'accompagnement psychologique des salariés en situation difficile (39%). « *Si beaucoup a été fait par les entreprises françaises en*

Communiqué de
presse

termes d'environnement de travail, notamment dans une démarche de lutte contre les accidents de travail, les entreprises prennent conscience qu'il faut désormais accentuer l'effort sur l'engagement et le bien-être psychologique des salariés, qui sont des leviers fondamentaux de la santé et de la qualité de vie au travail » souligne Julien Remy.

Méthodologie :

Etude réalisée du 23 avril au 17 mai 2019 sur la base d'un panel de 116 entreprises.

À propos de Willis Towers Watson

Willis Towers Watson (NASDAQ: WLTW) est l'un des plus grands cabinets de conseil, de courtage et de solutions logicielles au monde qui aide les clients internationaux à faire du risque un vecteur de croissance. Willis Towers Watson, dont les origines remontent à 1828, compte 45 000 collaborateurs dans plus de 140 pays et marchés. Nous concevons et proposons des solutions de maîtrise du risque, de gestion des avantages sociaux, d'accompagnement des talents et d'optimisation du capital pour protéger et aider les institutions et les individus. Forts d'un positionnement unique, nous savons où se croisent talents, actifs et idées : un avantage que nous mettons au service de la performance des entreprises. Ensemble, libérons les potentiels. Pour en savoir plus, visitez willistowerswatson.com

CONTACTS PRESSE

Agence Rumeur Publique

Julien Marié – 01 82 28 37 31 – julien@rumeurpublique.fr

Pauline Florentin – 01 55 74 52 10 – pauline@rumeurpublique.fr